

Le coût de production



en
Bovin Viande



Un outil de

pilotage stratégique

**Synthèse
2020**

Le coût de production dans des ateliers bovins viande du Tarn

Chaque année, des éleveurs bovins viande du département, participent à des groupes « coûts de production », accompagnés par la Chambre d'agriculture du Tarn, pour disposer de repères leur permettant de piloter au mieux leur exploitation.

En effet, la formation coût de production permet aux agriculteurs d'acquérir les compétences nécessaires pour s'adapter aux transitions économiques, techniques, sociales et climatiques.

Pour y parvenir, plusieurs étapes :

- S'approprier la démarche « Coût de production » via la méthode Couprod® (développée par l'Institut de l'Élevage), présentée à la page suivante,
- Calculer et analyser son coût de production en le comparant à des références locales, régionales et nationales,
- Identifier des pistes d'amélioration,
- Mettre en place un plan d'actions opérationnel et adapté à ses objectifs.

La formation est composée de différentes séances qui s'articulent autour d'apports et d'analyses technico-économiques. Les échanges entre pairs permettent de bénéficier des expériences de chacun et ainsi, accroître les compétences de tous.



Parole d'éleveur

« L'intérêt de participer au groupe est de pouvoir identifier des marges de manœuvres possibles sur les différents postes de production, d'évoluer plus rapidement en bénéficiant des expériences, bonnes ou mauvaises, des autres éleveurs. Seul, on avance beaucoup moins vite. »

Les données présentées dans ce document sont issues de la valorisation des coûts de production des années 2014-2018, soit 126 exercices comptables pour 48 exploitations du département. Ces exploitations ont été réparties en 4 sous-groupes de productions, selon le type de produits (Broutards, Veaux sous la mère, Veaux d'Aveyron et du Ségala, veaux lourds).

Sous-groupe	Nombre d'exploitations
Broutards	9
Veaux sous la mère	9
Veaux d'Aveyron et du Ségala	15
Veaux lourds	15

Caractéristiques des exploitations :



91 hectares
Broutards : 134 ha



73 vaches
Veaux sous la mère :
55 vaches



1.5 UMO rémunérées
Dont 1.3 UMO exploitant

La SAU moyenne est de 91 hectares, sauf pour le sous-groupe Broutards où elle est de 134 hectares. Le nombre de mères est de 73 en moyenne, hormis pour le sous-groupe Veaux sous la mère, où l'on observe 55 vaches. Quel que soit le sous-groupe, la main-d'œuvre à rémunérer sur l'atelier bovin viande est en moyenne de 1.5 UMO dont 1.3 UMO exploitant et 0.2 UMO salarié. La main-d'œuvre bénévole n'est pas comptabilisée.

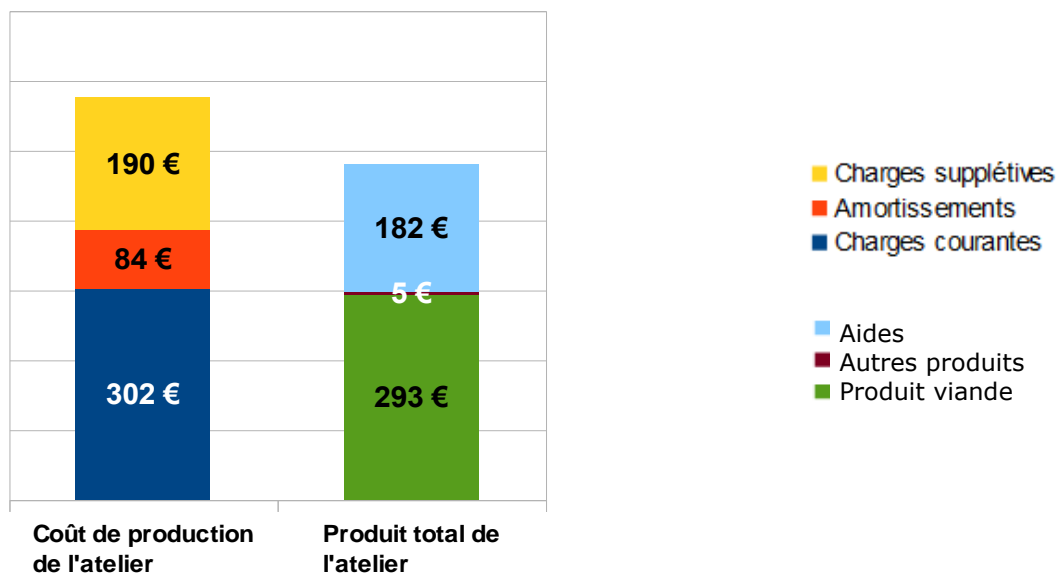
Définitions et méthode de calcul du coût de production en €/100 kg vif

Le calcul du coût de production de l'atelier permet d'évaluer les charges engagées par l'éleveur pour produire de la viande. Il intègre trois types de charges :

- les charges courantes correspondant aux différentes dépenses réelles de l'exercice (approvisionnement, services, taxes ...), en tenant compte des variations de stocks.
- les amortissements correspondent à la décote et à l'usure du matériel, des bâtiments et des installations.
- les charges supplétives sont des charges fixées forfaitairement qui comprennent la rémunération du travail exploitant sur la base de 2 SMIC/UMO, la rémunération des terres en propriété au prix du fermage et des capitaux propres à 0,75 %.

Ce coût de production de l'atelier pour 2 SMIC/UMO (576 €/100kg vif) doit être rapproché du produit total (480 €/100kg vif) composé : du produit viande (ventes des veaux, des réformes, des variations d'inventaire auquel on soustrait les animaux achetés), des autres produits (vente fourrages par exemple) et des aides couplées et découplées affectées à l'atelier.

Comparaison du coût de production et du produit total (€/100kg vif) – Moyenne 2014-2018 groupe CA81

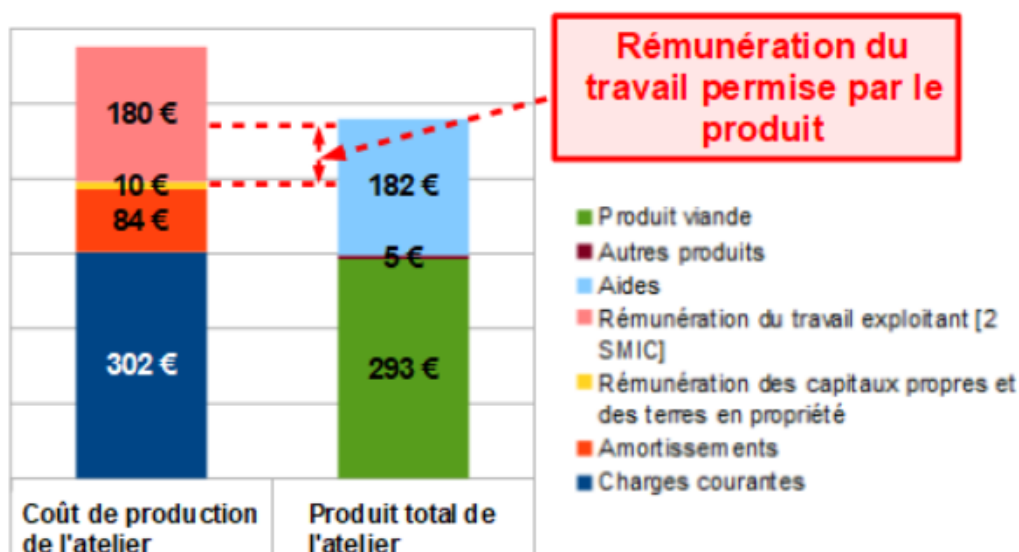


La rémunération du travail permise par le produit permet d'évaluer la rémunération possible, une fois que toutes les autres charges ont été couvertes.

Dans le graphique ci-contre, les produits de l'atelier bovin viande ne permettent pas de couvrir l'objectif de rémunération de 2 SMIC/UMO.

La rémunération du travail permise par le produit de l'atelier bovin viande est de 1 SMIC/UMO, soit la moitié de l'objectif.

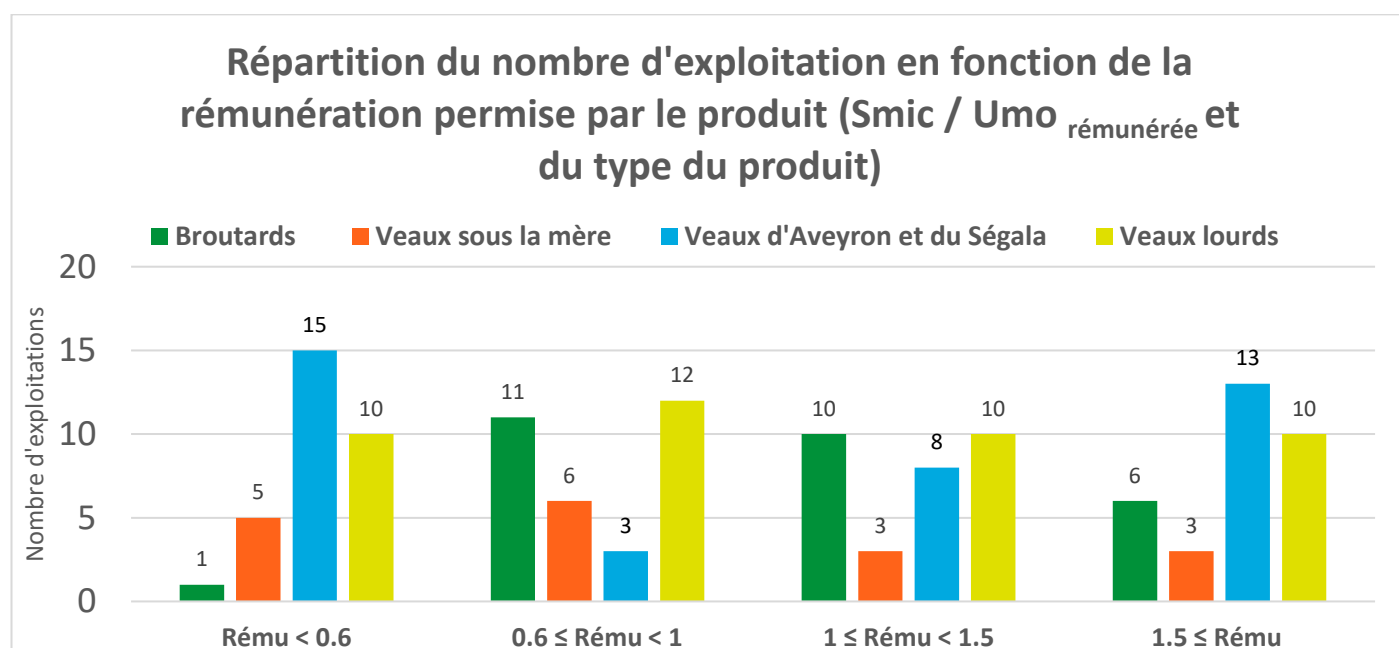
Rémunération du travail permise par le produit (€/100 kg vif)



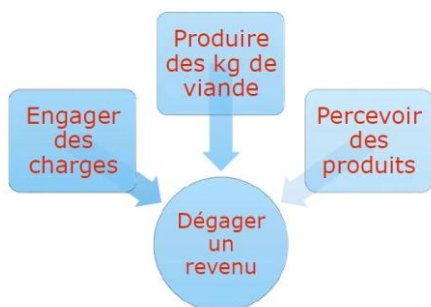
Il existe deux façons d'approcher la rémunération du travail permise par l'atelier :

- l'approche comptable qui permet de calculer la rémunération de la main-d'œuvre en nombre de SMIC / UMO, en tenant compte des amortissements, de la rémunération du capital immobilisé à 0,75 % et d'une rémunération forfaitaire des terres en propriété au prix du fermage.
- l'approche trésorerie où les amortissements de l'atelier bovin viande sont remplacés par le capital d'emprunt réellement remboursé. La rémunération forfaitaire des terres en propriété, ainsi que celle du capital ne sont pas prises en compte.

Dans un premier temps, nous avons étudié le revenu dégagé par les différents systèmes de valorisation des produits.



On observe que les différents systèmes sont représentés dans chaque classe de rémunération. Il n'existe pas de système idéal. Chacun doit construire un système cohérent et adapté à son contexte.

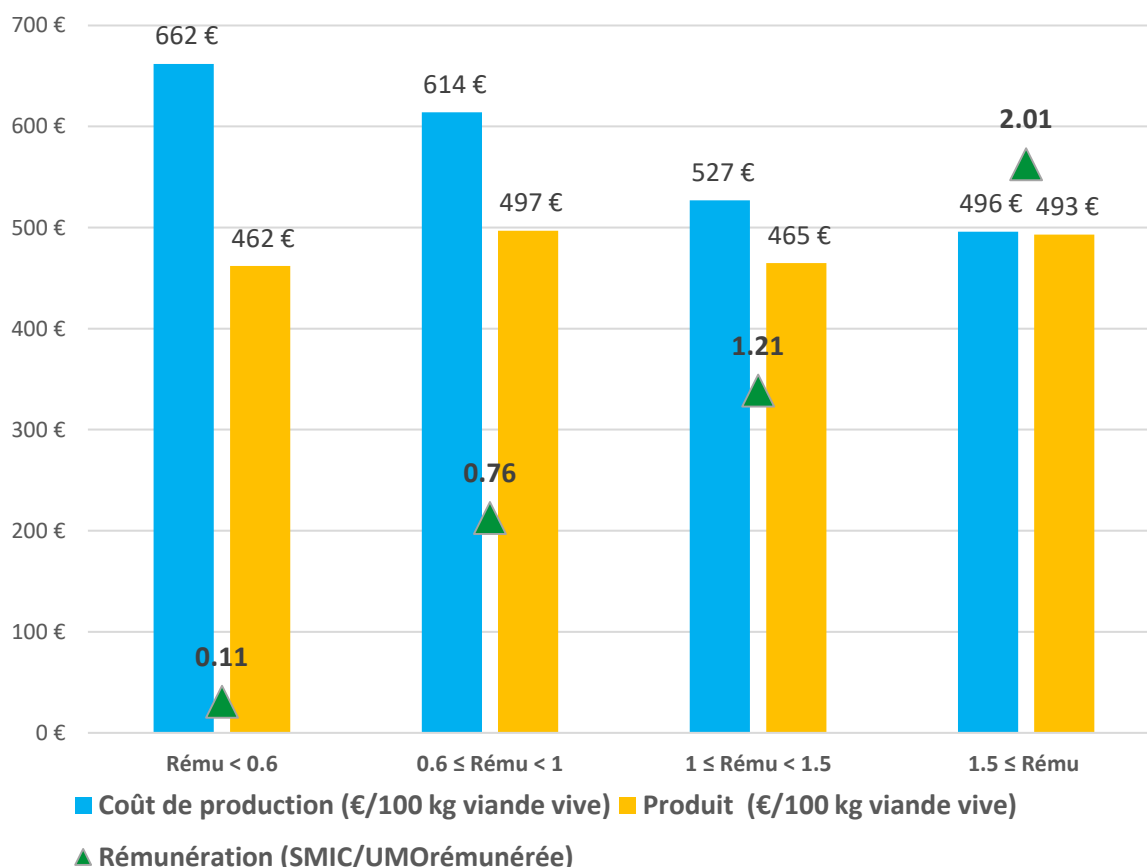


La rémunération obtenue par :

- La production de kilos de viande,
- L'encaissement de produits (viande et aide),
- La déduction des charges engagées.

Etre bon sur un seul point n'est pas suffisant, un équilibre entre les différents critères doit être trouvé. Ainsi, si l'on étudie l'équilibre charges / produits, on constate que la maîtrise des charges est essentielle pour obtenir une rémunération. En effet, plus le coût de production diminue, plus la rémunération augmente. Ainsi, pour une rémunération de 0.11 Smic / UMO_{rémunérée}, le coût de production moyen est de 662 € / 100 kg de viande vive contre 496 € / 100 kg de viande vive pour 2.01 Smic / UMO_{rémunéré}, soit 166 € / 100 kg de viande vive d'écart. Les postes qui pèsent le plus pour ce différentiel, sont le travail (45 % de l'écart) et la mécanisation (31 % de l'écart). L'alimentation (alimentation achetée et approvisionnement des surfaces autoconsommées) n'explique que 7 % de l'écart.

Recherche de l'équilibre entre cout de production et produit



Focus sur la charge de travail

Dans l'approche coût de production, le travail exploitant est rémunéré forfaitairement à hauteur de 2 SMIC / UMO_{exploitant}. Dans notre échantillon, la main-d'œuvre à rémunérer est composée à plus de 85 % par celle des exploitants.

Rappel du calcul de la charge économique du travail (€/100 kg de viande vive) :

$$\text{charge de travail (€ pour 100 kg de viande vive)} = \frac{\text{Charge de travail (€)}}{\text{Nombre de 100 kg de viande vive}}$$

Charge de travail (€) = 2 SMIC / UMO exploitant + salaire des UMO salariées.

Le principal levier pour réduire la charge économique de travail est donc le nombre de kilo de viande vive produit, soit la productivité brute de viande vive.

On distingue 3 dimensions dans la productivité brute de viande vive :

- La dimension du troupeau : le nombre de vaches par UMO rémunérée,
- La productivité animale : les kilos de viande vive par UGB,
- La productivité de la main-d'œuvre rémunérée : les kilos de viande vive par UMO rémunérée.

Focus sur différents profils de rémunération

Si l'on s'intéresse aux exploitations où la rémunération est supérieure à 1,5 Smic / Umo rémunérée, on distingue différents profils répartis équitablement :

- Profil « **économe en charges** » : le coût de production de ces éleveurs est de 428 € / 100 kg de viande vive contre 497 € pour la moyenne. On y trouve des systèmes plutôt pâturant, avec une recherche d'efficacité, mais pas forcément extensif.
Lever d'amélioration : la productivité brute de viande vive.
- Profil « **Producteur** » : comme leur nom l'indique, c'est la productivité qui est maîtrisée, tant celle des animaux que celle de la main-d'œuvre. Ainsi la productivité animale de ce profil est de 380 kg de viande vive / UGB contre 342 kg en moyenne. Pour la main-d'œuvre, la productivité atteint 31 794 kg de viande vive / UMO rémunérée contre 24 612 kg pour la moyenne. Les éleveurs avec ce profil optimisent le travail (simplification et organisation). Les résultats techniques dont la reproduction sont suivis et maîtrisés.
Lever d'amélioration : les charges opérationnelles doivent rester en cohérence avec le niveau de valorisation.
- Profil « **Valorisateur** » : il s'agit des exploitants qui recherchent le prix de vente (SOQ et/ou vente directe) et l'optimisation des aides. Le produit de l'atelier est de 647 € /100 kg de viande vive contre 498 € en moyenne.
Lever d'amélioration : la productivité et en particulier celle de la main-d'œuvre rémunérée : à 17 413 kg de viande vive / UMO rémunérée soit 7 000 kilos / UMO de moins que la moyenne.

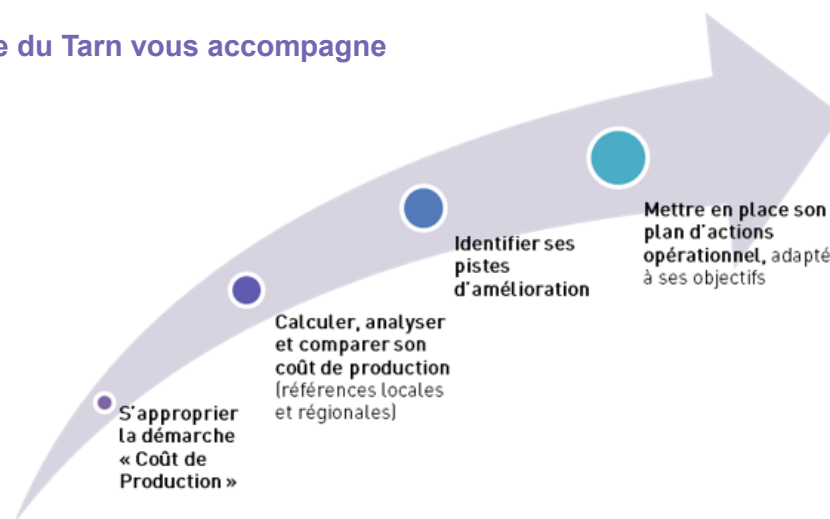
Finalement, il n'y a pas qu'une seule stratégie pour obtenir de la rémunération : chacun doit identifier, en fonction de ses objectifs personnels un système cohérent. Il est essentiel d'initier une réflexion sur sa situation, pour identifier ses propres leviers. Les formations Coût de production organisées par la Chambre d'agriculture peuvent être un point de départ pour cette démarche.

Vous souhaitez intégrer les groupes « Coûts de production » ou réfléchir à la stratégie de votre exploitation ?

Le coût de production est un indicateur pertinent pour piloter la conduite de son atelier car il **prend en compte l'ensemble des charges engagées pour produire**. **Raisonnement ses coûts et améliorer sa productivité** sont des axes stratégiques indispensables pour **dégager un revenu et fixer ses prix**.

Les formations coûts de production vous permettent d'acquérir les compétences nécessaires pour vous adapter aux transitions économiques, techniques, sociales et climatiques. Elles s'articulent autour **d'apports et d'analyses technico-économiques**. Les **échanges entre pairs** vous permettent de bénéficier des expériences de chacun, en toute **bienveillance et confidentialité**.

La Chambre d'agriculture du Tarn vous accompagne



**Vous souhaitez intégrer une formation Coût de Production ?
N'attendez plus et contactez le conseiller en charge d'un groupe existant :**

Production	Territoire	Prochaines sessions	Contacts
	Montagne Secteur Lacaune	Janvier 2023	Laure ESPEROU - 07 61 60 24 19 Lesperou@tarn.chambagri.fr
	Ségala Secteur Alban	Février 2023	Clothilde DOUMENGE - 06 69 53 46 49 c.doumenge@tarn.chambagri.fr
	Gaillacois / Ségala	Janvier 2023	Clothilde DOUMENGE - 06 69 53 46 49 c.doumenge@tarn.chambagri.fr
	Lauragais / Montagne	Janvier 2023	Laure DONNADIEU-GASQUET - 06 69 49 18 70 L.donnadieu@tarn.chambagri.fr
	Montagne	Janvier 2023	Laure ESPEROU - 07 61 60 24 19 Lesperou@tarn.chambagri.fr
	Ségala Secteur Valence	Novembre 2022	Clothilde DOUMENGE - 06 69 53 46 49 c.doumenge@tarn.chambagri.fr
	Ségala Secteur Réalmont	Automne 2022	Alexis GANGNERON - 06 69 08 92 74 a.gangneron@tarn.chambagri.fr
	Tarn	Janvier 2023	Alexandra PIZZETTA - 06 68 84 44 40 a.pizzetta@tarn.chambagri.fr
Circuits courts 	Tarn	Janvier 2023	Marie-Line CAZENAVE - 06 69 47 70 08 ml.cazenave@tarn.chambagri.fr
	Gaillacois	Janvier 2023	Anaïs HUILLET - 06 32 38 87 12 a.huillet@tarn.chambagri.fr

**Vous avez d'autres envies de formation Coût de production, pour une autre filière, sur un autre secteur ?
N'hésitez pas contacter Clothilde Doumenge – 06 69 53 46 49**

Réalisé avec le concours financier de :

la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR

**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE L'ALIMENTATION**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Les données valorisées dans
ce document sont issues de
Formations financées par :



- Mai 2022 -